

FR

025469/EU XXIII.GP
Eingelangt am 27/11/07

FR

FR



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 27.11.2007
COM(2007) 755 final

2007/0256 (COD)

Proposition de

RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

**relatif à la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté
européenne**

(Version codifiée)

(présentée par la Commission)

EXPOSÉ DES MOTIFS

1. Dans le contexte de l'Europe des citoyens, la Commission attache une grande importance à la simplification et à la clarté du droit communautaire afin de le rendre plus lisible et plus accessible au citoyen en lui offrant ainsi des possibilités accrues de faire usage des droits spécifiques qui lui sont conférés.

Mais cet objectif ne pourra être atteint tant que subsistera un trop grand nombre de dispositions qui, ayant été modifiées à plusieurs reprises et souvent de façon substantielle, se trouvent éparpillées en partie dans l'acte original et en partie dans les actes modificatifs ultérieurs. Un travail de recherche et de comparaison d'un grand nombre d'actes est ainsi nécessaire pour identifier les dispositions en vigueur.

De ce fait, la clarté et la transparence du droit communautaire dépendent aussi de la codification de la réglementation souvent modifiée.

2. Le 1er avril 1987, la Commission a donc décidé¹ de donner à ses services l'instruction de procéder à la codification de tous les actes législatifs au plus tard après leur dixième modification, tout en soulignant qu'il s'agissait là d'une règle minimale et que, dans l'intérêt de la clarté et de la bonne compréhension de la législation communautaire, les services devaient s'efforcer de codifier les textes dont ils ont la responsabilité à des intervalles encore plus brefs.
3. Les conclusions de la présidence du Conseil européen d'Édimbourg, en décembre 1992, ont confirmé ces impératifs² en soulignant l'importance de la codification qui offre une sécurité juridique quant au droit applicable à un moment donné à propos d'une question donnée.

La codification doit être effectuée dans le strict respect du processus législatif communautaire normal.

Comme aucune modification de substance ne peut être introduite dans les actes qui font l'objet de la codification, le Parlement européen, le Conseil et la Commission ont convenu, par un accord interinstitutionnel du 20 décembre 1994, qu'une procédure accélérée pourrait être utilisée en vue de l'adoption rapide des actes codifiés.

4. L'objet de la présente proposition est de procéder à la codification du règlement (CEE) n° 3037/90 du Conseil du 9 octobre 1990 relatif à la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne³. Le nouveau règlement se substituera aux divers actes qui y sont incorporés⁴; il en préserve totalement la substance et se borne donc à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

¹ COM(87) 868 PV.

² Voir l'annexe 3 de la partie A desdites conclusions.

³ Effectuée conformément à la communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil – Codification de l'acquis communautaire, COM(2001) 645 final.

⁴ Annexe II de la présente proposition.

5. La présente proposition de codification a été élaborée sur la base d'une consolidation préalable du texte, dans toutes les langues officielles, du règlement (CEE) n° 3037/90 et des actes qui l'ont modifié, effectuée, au moyen d'un système informatique, par l'Office des publications officielles des Communautés européennes. Lorsque les articles ont été renumérotés, la corrélation entre l'ancienne et la nouvelle numérotation est exposée dans un tableau de correspondance qui figure à l'annexe III du règlement codifié.

Proposition de

RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

relatif à la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LE PARLEMENT EUROPÉEN ET LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne, et notamment son article □ 285, paragraphe 1 □,

vu la proposition de la Commission,

vu l'avis du Comité économique et social européen¹,

statuant selon la procédure prévue à l'article 251 du traité²,

considérant ce qui suit:



(1) Le règlement (CEE) n° 3037/90 du Conseil du 9 octobre 1990 relatif à la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne³ a été modifié à plusieurs reprises et de façon substantielle⁴. Il convient, dans un souci de clarté et de rationalité, de procéder à la codification dudit règlement.

▼ 3037/90 considérant 1 (adapté)

(2) Le fonctionnement du marché intérieur nécessite des normes statistiques applicables pour la collecte, la transmission et la publication des données statistiques nationales et communautaires afin que les entreprises, les institutions financières, les administrations et tous les autres opérateurs sur le marché □ intérieur □ disposent de données statistiques fiables et comparables.

¹ JO C [...] du [...], p. [...].

² JO C [...] du [...], p. [...].

³ JO L 293 du 24.10.1990, p. 1. Règlement modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1893/2006 du Parlement européen et du Conseil (JO L 393 du 30.12.2006, p. 1).

⁴ Voir annexe II.

▼ 3037/90 considérant 2

(3) Ces informations sont nécessaires aux entreprises pour évaluer leur niveau de compétitivité et utiles aux institutions communautaires pour prévenir toute distorsion de la concurrence.

▼ 3037/90 considérant 3 (adapté)

(4) Seule l'utilisation par les États membres de nomenclatures d'activités économiques liées à la nomenclature communautaire permet de fournir une information intégrée avec la fiabilité, la rapidité, la souplesse et le niveau de détail requis pour la gestion du marché intérieur.

▼ 3037/90 considérant 4 (adapté)

(5) Il convient de prévoir que les États membres puissent, pour répondre aux besoins nationaux, conserver ou insérer dans leurs nomenclatures nationales des subdivisions supplémentaires fondées sur la nomenclature statistique des activités économiques de la Communauté.

▼ 3037/90 considérant 5

(6) La compatibilité internationale de statistiques économiques nécessite que les États membres et les institutions communautaires utilisent des nomenclatures d'activités économiques qui sont directement liées à la classification internationale type par industrie (CITI) des Nations unies.

▼ 3037/90 considérant 7 (adapté)

(7) Il est indispensable que le contenu des catégories de la nomenclature des activités économiques de la Communauté soit interprété de manière uniforme dans tous les États membres.

▼ 3037/90 considérant 6 (adapté)

(8) L'utilisation de la nomenclature des activités économiques de la Communauté exige que la Commission soit assistée par le comité du programme statistique institué par la décision 89/382/CEE, Euratom du Conseil⁵ pour toute question relative à l'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne l'interprétation de cette nomenclature, les modifications mineures à y apporter, la rédaction et la mise à jour des notes explicatives y afférentes, et l'établissement de lignes directrices pour le classement des unités statistiques conformément à ladite nomenclature.

⁵

JO L 181 du 28.6.1989, p. 47.



(9) Il y a lieu d'arrêter les mesures nécessaires pour la mise en oeuvre du présent règlement en conformité avec la décision 1999/468/CE du Conseil du 28 juin 1999 fixant les modalités de l'exercice des compétences d'exécution conférées à la Commission⁶,

3037/90 (adapté)

ONT ARRÊTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

1. Le présent règlement a pour objet d'établir une nomenclature statistique commune des activités économiques dans la Communauté afin de garantir la comparabilité entre nomenclatures nationales et nomenclatures communautaires et, partant, entre statistiques nationales et statistiques communautaires.

3037/90

2. Le présent règlement s'applique uniquement à l'utilisation de nomenclatures à des fins statistiques.

3. Le présent règlement, par lui-même, n'oblige aucun État membre à collecter, à publier ou à fournir des données et ne concerne aucune obligation relative au niveau de détail et au type d'unités statistiques à utiliser dans les enquêtes et analyses statistiques.

3037/90 (adapté)

Article 2

1. Il est institué une base commune pour les nomenclatures statistiques des activités économiques dans ~~la~~ la ~~Communauté~~, ci-après dénommée «NACE (Rev. 1 ~~.1~~ .1 ~~»~~)», qui comprend:

3037/90

- a) un premier niveau comportant des rubriques identifiées par un code alphabétique (sections) ;
- b) un niveau intermédiaire comportant des rubriques identifiées par un code alphabétique à deux caractères (sous-sections) ;

⁶ JO L 184 du 17.7.1999, p. 23. Décision modifiée par la décision 2006/512/CE (JO L 200 du 22.7.2006, p. 11).

- c) un deuxième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à deux chiffres (divisions) ;
- d) un troisième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à trois chiffres (groupes) ;
- e) un quatrième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à quatre chiffres (classes).

▼ 3037/90 (adapté)

2. La NACE (Rev. 1 ☐ .1 ☐) ☐ figure au tableau de l'annexe I ☐.

Article 3

En cas d'incompatibilité entre certaines positions de la NACE (Rev. 1 ☐ .1 ☐) et la structure économique nationale, la Commission peut autoriser un État membre à faire usage, dans un secteur spécifique, d'un regroupement de la NACE (Rev. 1 ☐ .1 ☐) à un niveau spécifique.

▼ 3037/90

En vue d'obtenir une telle autorisation, l'État membre intéressé doit, afin de permettre à la Commission d'évaluer sa demande, fournir à celle-ci toute information nécessaire.

▼ 3037/90 (adapté)

Toutefois, cette autorisation ne peut pas permettre à l'État membre concerné de donner à la rubrique agrégée une subdivision autre que celle de la NACE (Rev. 1 ☐ .1 ☐).

▼ 3037/90

En collaboration avec l'État membre concerné, la Commission revoit périodiquement l'application des présentes dispositions afin de vérifier si elles sont toujours justifiées.

▼ 3037/90 (adapté)

Article 4

La Commission prend les mesures nécessaires afin de vérifier la mise en œuvre et la gestion de la NACE (Rev. 1 ☐ .1 ☐).

Article 5

1. La Commission est assistée par le comité du programme statistique, ci-après dénommé «comité».

▼ 1882/2003 art. 2 et annexe II,
pt. 5

2. Dans le cas où il est fait référence au présent paragraphe, les articles 4 et 7 de la décision 1999/468/CE s'appliquent, dans le respect des dispositions de l'article 8 de celle-ci.

La période prévue à l'article 4, paragraphe 3, de la décision 1999/468/CE est fixée à trois mois.

3. Le comité adopte son règlement intérieur.

▼ 3037/90 (adapté)

Article 6

À la demande d'un État membre ou de sa propre initiative et après consultation du comité visé à l'article 75, paragraphe 1, la Commission prend les dispositions nécessaires afin d'assurer une application uniforme de la NACE (Rev. 1 .1).

Article 7

Le comité peut examiner toutes les questions relatives à la NACE (Rev. 1 .1) évoquées par son président, soit à l'initiative de celui-ci, soit à la demande du représentant d'un État membre, et qui portent sur l'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne:

- a) l'interprétation de la NACE (Rev. 1 .1);
- b) les modifications mineures à apporter à la NACE (Rev. 1 .1):
 - i) visant à tenir compte de l'évolution technologique ou économique ;
 - ii) tendant à l'alignement et à la clarification des textes ;
 - iii) résultant des amendements apportés à d'autres classifications économiques, et en particulier de la CITI Rev. 3;
- c) la préparation et la coordination des travaux de révision de la NACE (Rev. 1 .1);
- d) la rédaction et la mise à jour de notes explicatives relatives à la NACE (Rev. 1 .1);
- e) l'établissement de lignes directrices pour le classement des unités statistiques conformément à la NACE (Rev. 1 .1);
- f) l'examen des problèmes liés à la mise en œuvre de la NACE (Rev. 1 .1) dans les nomenclatures des activités économiques des États membres;

g) les travaux visant à préparer dans les cas appropriés une position commune à l'égard des travaux des organisations internationales dans le domaine des nomenclatures des activités économiques, en particulier la CITI et ses notes explicatives.

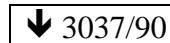
Les mesures à prendre au titre des points a) à g) sont arrêtées selon la procédure  visée  à l'article 5, paragraphe 2.



Article 8

Le règlement (CEE) n° 3037/90 est abrogé.

Les références faites au règlement abrogé s'entendent comme faites au présent règlement et sont à lire selon le tableau de correspondance figurant à l'annexe III.



Article 9

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le [...]

Par le Parlement européen
Le président
[...]

Par le Conseil
Le président
[...]

ANNEXE I

NACE Rév. 1.1

SECTION A	AGRICULTURE, CHASSE, SYLVICULTURE	CITI
01	AGRICULTURE, CHASSE ET SERVICES ANNEXES	
01.1	Culture	011
01.11	Culture de céréales et cultures industrielles	0111
01.12	Culture de légumes, horticulture et pépinières	0112
01.13	Culture de fruits	0113
01.2	Élevage	012
01.21	Élevage de bovins	0121x
01.22	Élevage d'ovins, de caprins et d'équidés	0121x
01.23	Élevage de porcins	0122x
01.24	Élevage de volailles	0122x
01.25	Élevage d'autres animaux	0122x
01.3	Culture et élevage associés	013
01.30	Culture et élevage associés	0130
01.4	Services annexes à l'agriculture et aménagement des paysages	014
01.41	Services annexes à la culture et aménagement des paysages	0140x
01.42	Services annexes à l'élevage	0140x
01.5	Chasse	015
01.50	Chasse	0150

02	SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIÈRE ET SERVICES ANNEXES	
02.0	Sylviculture, exploitation forestière et services annexes	020
02.01	Sylviculture, exploitation forestière	0200x
02.02	Services forestiers	0200x
SECTION B	PÊCHE, AQUACULTURE	
05	PÊCHE, AQUACULTURE ET SERVICES ANNEXES	
05.0	Pêche, aquaculture et services annexes	050
05.01	Pêche	0501
05.02	Aquaculture	0502
SECTION C	INDUSTRIES EXTRACTIVES	
SOUS-SECTION CA	EXTRACTION DE PRODUITS ÉNERGÉTIQUES	
10	EXTRACTION DE HOUILLE, DE LIGNITE ET DE TOURBE	
10.1	Extraction et agglomération de la houille	101
10.10	Extraction et agglomération de la houille	1010
10.2	Extraction et agglomération du lignite	102
10.20	Extraction et agglomération du lignite	1020
10.3	Extraction et agglomération de la tourbe	103
10.30	Extraction et agglomération de la tourbe	1030
11	EXTRACTION D'HYDROCARBURES ET SERVICES ANNEXES	
11.1	Extraction d'hydrocarbures	111
11.10	Extraction d'hydrocarbures	1110
11.2	Services annexes à l'extraction d'hydrocarbures	112
11.20	Services annexes à l'extraction d'hydrocarbures	1120
12	EXTRACTION DE MINERAIS D'URANIUM	

12.0	Extraction de minerais d'uranium	120
12.00	Extraction de minerais d'uranium	1200
SOUS-SECTION CB	EXTRACTION DE PRODUITS NON ÉNERGÉTIQUES	
13	EXTRACTION DE MINERAIS MÉTALLIQUES	
13.1	Extraction de minerais de fer	131
13.10	Extraction de minerais de fer	1310
13.2	Extraction de minerais de métaux non ferreux	132
13.20	Extraction de minerais de métaux non ferreux	1320
14	AUTRES INDUSTRIES EXTRACTIVES	
14.1	Extraction de pierres	141x
14.11	Extraction de pierres ornementales et de construction	1410x
14.12	Extraction de calcaire industriel, de gypse et de craie	1410x
14.13	Extraction d'ardoise	1410x
14.2	Extraction de sables et d'argiles	141x
14.21	Extraction de sables et de granulats	1410x
14.22	Extraction d'argiles et de kaolin	1410x
14.3	Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais naturels	142x
14.30	Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais naturels	1421
14.4	Production de sel	142x
14.40	Production de sel	1422
14.5	Activités extractives n.c.a.☒¹ ◉	142x
14.50	Activités extractives n.c.a.	1429

¹ n.c.a.: non classé ailleurs.

SECTION D		INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	
SOUS-SECTION DA		INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	
15		INDUSTRIES ALIMENTAIRES	
15.1		Industries des viandes	
15.11		Production de viandes de boucherie	
15.12		Production de viandes de volailles	
15.13		Préparation de produits à base de viande	
15.2		Industrie du poisson	
15.20		Industrie du poisson	
15.3		Industrie des fruits et des légumes	
15.31		Transformation et conservation de pommes de terre	
15.32		Préparation de jus de fruits et de légumes	
15.33		Transformation et conservation de fruits et de légumes n.c.a.	
15.4		Industrie des corps gras	
15.41		Fabrication d'huiles et de graisses brutes	
15.42		Fabrication d'huiles et de graisses raffinées	
15.43		Fabrication de margarine	
15.5		Industrie laitière	
15.51		Fabrication de produits laitiers	
15.52		Fabrication de glaces et de sorbets	
15.6		Travail des grains et fabrication de produits amylacés	
15.61		Travail des grains	
15.62		Fabrication de produits amylacés	
15.7		Fabrication d'aliments pour animaux	
15.71		Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	

15.72	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	1533x
15.8	Autres industries alimentaires	154
15.81	Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche	1541x
15.82	Biscoterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation	1541x
15.83	Fabrication de sucre	1542
15.84	Chocolaterie, confiserie	1543
15.85	Fabrication de pâtes alimentaires	1544
15.86	Transformation du thé et du café	1549x
15.87	Fabrication de condiments et d'assaisonnements	1549x
15.88	Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques	1549x
15.89	Industries alimentaires n.c.a.	1549x
15.9	Industries des boissons	155
15.91	Production de boissons alcooliques distillées	1551x
15.92	Production d'alcool éthylique de fermentation	1551x
15.93	Production de vin	1552x
15.94	Cidrerie	1552x
15.95	Production d'autres boissons fermentées	1552x
15.96	Brasserie	1553x
15.97	Malterie	1553x
15.98	Industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes	1554
16	INDUSTRIE DU TABAC	
16.0	Industrie du tabac	160
16.00	Industrie du tabac	1600

SOUS-SECTION DB	INDUSTRIE TEXTILE ET HABILLEMENT	
17	INDUSTRIE TEXTILE	
17.1	Filature	171x
17.11	Filature de l'industrie cotonnière	1711x
17.12	Filature de l'industrie lainière - cycle cardé	1711x
17.13	Préparation et filature de l'industrie lainière - cycle peigné	1711x
17.14	Préparation et filature du lin	1711x
17.15	Moulinage et texturation de la soie et des textiles artificiels et synthétiques	1711x
17.16	Fabrication de fils à coudre	1711x
17.17	Préparation et filature d'autres fibres	1711x
17.2	Tissage	171x
17.21	Tissage de l'industrie cotonnière	1711x
17.22	Tissage de l'industrie lainière - cycle cardé	1711x
17.23	Tissage de l'industrie lainière - cycle peigné	1711x
17.24	Tissage de soieries	1711x
17.25	Tissage d'autres textiles	1711x
17.3	Ennoblissement textile	171x
17.30	Ennoblissement textile	1712
17.4	Fabrication d'articles textiles	172x
17.40	Fabrication d'articles textiles	1721
17.5	Autres industries textiles	172x
17.51	Fabrication de tapis et de moquettes	1722
17.52	Ficellerie, corderie et fabrication de filets	1723
17.53	Fabrication de non-tissés	1729x
17.54	Industries textiles n.c.a.	1729x

17.6	Fabrication d'étoffes à mailles	173x
17.60	Fabrication d'étoffes à mailles	1730x
17.7	Fabrication d'articles à mailles	173x
17.71	Fabrication d'articles chaussants à mailles	1730x
17.72	Fabrication de <i>pull-overs</i> et d'articles similaires	1730x
18	INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT ET DES FOURRURES	
18.1	Fabrication de vêtements en cuir	181x
18.10	Fabrication de vêtements en cuir	1810x
18.2	Fabrication de vêtements en textile	181x
18.21	Fabrication de vêtements de travail	1810x
18.22	Fabrication de vêtements de dessus	1810x
18.23	Fabrication de vêtements de dessous	1810x
18.24	Fabrication d'autres vêtements et d'accessoires	1810x
18.3	Industrie des fourrures	182
18.30	Industrie des fourrures	1820
SOUS-SECTION DC	INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE	
19	INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE	
19.1	Apprêt et tannage des cuirs	191x
19.10	Apprêt et tannage des cuirs	1911
19.2	Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie	191x
19.20	Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie	1912
19.3	Fabrication de chaussures	192
19.30	Fabrication de chaussures	1920

SOUS-SECTION DD	TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS	
20	TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS	
20.1	Sciage, rabotage et imprégnation du bois	201
20.10	Sciage, rabotage et imprégnation du bois	2010
20.2	Fabrication de panneaux de bois	202x
20.20	Fabrication de panneaux de bois	2021
20.3	Fabrication de charpentes et de menuiseries	202x
20.30	Fabrication de charpentes et de menuiseries	2022
20.4	Fabrication d'emballages en bois	202x
20.40	Fabrication d'emballages en bois	2023
20.5	Fabrication d'objets divers en bois, en liège et en vannerie	202x
20.51	Fabrication d'objets divers en bois	2029x
20.52	Fabrication d'objets en liège, en vannerie et en sparterie	2029x
SOUS-SECTION DE	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON, ÉDITION ET IMPRIMERIE	
21	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	
21.1	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	210x
21.11	Fabrication de pâte à papier	2101x
21.12	Fabrication de papier et de carton	2101x
21.2	Fabrication d'articles en papier ou en carton	210x
21.21	Fabrication de carton ondulé et d'emballages en papier ou en carton	2102
21.22	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	2109x
21.23	Fabrication d'articles de papeterie	2109x
21.24	Fabrication de papiers peints	2109x

21.25	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	2109x
22	ÉDITION, IMPRIMERIE ET REPRODUCTION	
22.1	Édition	221
22.11	Édition de livres	2211
22.12	Édition de journaux	2212x
22.13	Édition de revues et de périodiques	2212x
22.14	Éditions d'enregistrements sonores	2213
22.15	Autres activités d'édition	2219
22.2	Imprimerie	222
22.21	Imprimerie de journaux	2221x
22.22	Autre imprimerie (labeur)	2221x
22.23	Reliure	2222x
22.24	Activités de pré-presse	2222x
22.25	Activités graphiques auxiliaires	2222x
22.3	Reproduction d'enregistrements	223
22.31	Reproduction d'enregistrements sonores	2230x
22.32	Reproduction d'enregistrements vidéo	2230x
22.33	Reproduction d'enregistrements informatiques	2230x
SOUS-SECTION DF	COKÉFACTION, RAFFINAGE ET INDUSTRIES NUCLÉAIRES	
23	COKÉFACTION, RAFFINAGE ET INDUSTRIES NUCLÉAIRES	
23.1	Cokéfaction	231
23.10	Cokéfaction	2310
23.2	Raffinage de pétrole	232
23.20	Raffinage de pétrole	2320
23.3	Élaboration et transformation de matières nucléaires	233

23.30	Élaboration et transformation de matières nucléaires	2330
SOUS-SECTION DG	INDUSTRIE CHIMIQUE	
24	INDUSTRIE CHIMIQUE	
24.1	Industrie chimique de base	241
24.11	Fabrication de gaz industriels	2411x
24.12	Fabrication de colorants et de pigments	2411x
24.13	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	2411x
24.14	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	2411x
24.15	Fabrication de produits azotés et d'engrais	2412
24.16	Fabrication de matières plastiques de base	2413x
24.17	Fabrication de caoutchouc synthétique	2413x
24.2	Fabrication de produits agrochimiques	242x
24.20	Fabrication de produits agrochimiques	2421
24.3	Fabrication de peintures et de vernis	242x
24.30	Fabrication de peintures et de vernis	2422
24.4	Industrie pharmaceutique	242x
24.41	Fabrication de produits pharmaceutiques de base	2423x
24.42	Fabrication de préparations pharmaceutiques	2423x
24.5	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien	242x
24.51	Fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien	2424x
24.52	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2424x
24.6	Fabrication d'autres produits chimiques	242x
24.61	Fabrication de produits explosifs	2429x
24.62	Fabrication de colles et de gélatines	2429x

24.63	Fabrication d'huiles essentielles	2429x
24.64	Fabrication de produits chimiques pour la photographie	2429x
24.65	Fabrication de supports de données	2429x
24.66	Fabrication de produits chimiques à usage industriel	2429x
24.7	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	243
24.70	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	2430
SOUS-SECTION DH	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DES PLASTIQUES	
25	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DES PLASTIQUES	
25.1	Industrie du caoutchouc	251
25.11	Fabrication de pneumatiques	2511x
25.12	Rechapage de pneumatiques	2511x
25.13	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	2519
25.2	Transformation des matières plastiques	252
25.21	Fabrication de plaques, de feuilles, de tubes et de profilés en matières plastiques	2520x
25.22	Fabrication d'emballages en matières plastiques	2520x
25.23	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	2520x
25.24	Fabrication d'autres articles en matières plastiques	2520x
SOUS-SECTION DI	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	
26	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	
26.1	Fabrication de verre et d'articles en verre	261
26.11	Fabrication de verre plat	2610x
26.12	Façonnage et transformation du verre plat	2610x
26.13	Fabrication de verre creux	2610x

26.14	Fabrication de fibres de verre	2610x
26.15	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre	2610x
26.2	Fabrication de produits céramiques autres que pour la construction	269x
26.21	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	2691x
26.22	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	2691x
26.23	Fabrication d'isolateurs et de pièces isolantes en céramique	2691x
26.24	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	2691x
26.25	Fabrication d'autres produits céramiques	2691x
26.26	Fabrication de produits céramiques réfractaires	2692
26.3	Fabrication de carreaux en céramique	269x
26.30	Fabrication de carreaux en céramique	2693x
26.4	Fabrication de tuiles et de briques en terre cuite	269x
26.40	Fabrication de tuiles et de briques en terre cuite	2693x
26.5	Fabrication de ciment, de chaux et de plâtre	269x
26.51	Fabrication de ciment	2694x
26.52	Fabrication de chaux	2694x
26.53	Fabrication de plâtre	2694x
26.6	Fabrication d'ouvrages en béton ou en plâtre	269x
26.61	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	2695x
26.62	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction	2695x
26.63	Fabrication de béton prêt à l'emploi	2695x
26.64	Fabrication de mortiers et de bétons secs	2695x
26.65	Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment	2695x
26.66	Fabrication d'autres ouvrages en béton ou en plâtre	2695x

26.7	Taille, façonnage et finissage de pierres ornementales et de construction	269x
26.70	Taille, façonnage et finissage de pierres ornementales et de construction	2696
26.8	Fabrication de produits minéraux divers	269x
26.81	Fabrication de produits abrasifs	2699x
26.82	Fabrication de produits minéraux non métalliques n.c.a.	2699x
SOUS-SECTION DJ	MÉTALLURGIE ET TRAVAIL DES MÉTAUX	
27	MÉTALLURGIE	
27.1	Sidérurgie	271x
27.10	Sidérurgie	2710x
27.2	Fabrication de tubes	271x
27.21	Fabrication de tubes en fonte	2710x
27.22	Fabrication de tubes en acier	2710x
27.3	Autres opérations de première transformation du fer et de l'acier	271x
27.31	Étirage à froid	2710x
27.32	Laminage à froid de feuillards	2710x
27.33	Profilage à froid par formage ou pliage	2710x
27.34	Tréfilage à froid	2710x
27.4	Production de métaux non ferreux	272
27.41	Production de métaux précieux	2720x
27.42	Métallurgie de l'aluminium	2720x
27.43	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain	2720x
27.44	Métallurgie du cuivre	2720x
27.45	Métallurgie des autres métaux non ferreux	2720x
27.5	Fonderie	273

27.51	Fonderie de fonte	2731x
27.52	Fonderie d'acier	2731x
27.53	Fonderie de métaux légers	2732x
27.54	Fonderie d'autres métaux non ferreux	2732x
28	TRAVAIL DES MÉTAUX	
28.1	Fabrication d'éléments en métal pour la construction	281x
28.11	Fabrication de constructions métalliques	2811x
28.12	Fabrication de menuiseries métalliques	2811x
28.2	Fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières pour le chauffage central	281x
28.21	Fabrication de réservoirs, de citernes et de conteneurs métalliques	2812x
28.22	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	2812x
28.3	Chaudronnerie	281x
28.30	Chaudronnerie	2813
28.4	Forge, emboutissage, estampage et métallurgie des poudres	289x
28.40	Forge, emboutissage, estampage et métallurgie des poudres	2891
28.5	Traitement des métaux et mécanique générale	289x
28.51	Traitement et revêtement des métaux	2892x
28.52	Opérations de mécanique générale	2892x
28.6	Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie	289x
28.61	Fabrication de coutellerie	2893x
28.62	Fabrication d'outillage	2893x
28.63	Fabrication de serrures et de ferrures	2893x

28.7	Fabrication d'autres ouvrages en métaux	289x
28.71	Fabrication de fûts et d'emballages métalliques similaires	2899x
28.72	Fabrication d'emballages métalliques légers	2899x
28.73	Fabrication d'articles en fils métalliques	2899x
28.74	Visserie et boulonnerie, fabrication de chaînes et de ressorts	2899x
28.75	Fabrication d'ouvrages divers en métaux	2899x
SOUS-SECTION DK	FABRICATION DE MACHINES ET D'ÉQUIPEMENTS	
29	FABRICATION DE MACHINES ET D'ÉQUIPEMENTS	
29.1	Fabrication d'équipements mécaniques	291x
29.11	Fabrication de moteurs et de turbines	2911
29.12	Fabrication de pompes, de compresseurs et de systèmes hydrauliques	2912x
29.13	Fabrication d'articles de robinetterie	2912x
29.14	Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission	2913
29.2	Fabrication de machines d'usage général	291x
29.21	Fabrication de fours et de brûleurs	2914
29.22	Fabrication de matériel de levage et de manutention	2915
29.23	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	2919x
29.24	Fabrication d'autres machines d'usage général	2919x
29.3	Fabrication de machines agricoles	292x
29.31	Fabrication de tracteurs agricoles	2921x
29.32	Fabrication d'autres machines agricoles	2921x

29.4	Fabrication de machines-outils	292x
29.41	Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé	2922x
29.42	Fabrication d'autres machines-outils pour le travail des métaux	2922x
29.43	Fabrication d'autres machines-outils n.c.a.	2922x
29.5	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique	292x
29.51	Fabrication de machines pour la métallurgie	2923
29.52	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	2924
29.53	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	2925
29.54	Fabrication de machines pour les industries textiles	2926
29.55	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton	2929x
29.56	Fabrication de machines diverses d'usage spécifique	2929x
29.6	Fabrication d'armes et de munitions	292x
29.60	Fabrication d'armes et de munitions	2927
29.7	Fabrication d'appareils domestiques	293
29.71	Fabrication d'appareils électroménagers	2930x
29.72	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	2930x
SOUS-SECTION DL	FABRICATION D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	
30	FABRICATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE MATÉRIEL INFORMATIQUE	
30.0	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	300
30.01	Fabrication de machines de bureau	3000x
30.02	Fabrication d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques	3000x

31	FABRICATION DE MACHINES ET D'APPAREILS ÉLECTRIQUES	
31.1	Fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques	311
31.10	Fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques	3110
31.2	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	312
31.20	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	3120
31.3	Fabrication de fils et de câbles isolés	313
31.30	Fabrication de fils et de câbles isolés	3130
31.4	Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques	314
31.40	Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques	3140
31.5	Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage	315
31.50	Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage	3150
31.6	Fabrication d'autres matériels électriques	319
31.61	Fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules	3190x
31.62	Fabrication de matériels électriques sauf pour moteurs et véhicules	3190x
32	FABRICATION D'ÉQUIPEMENTS DE RADIO, DE TÉLÉVISION ET DE COMMUNICATION	
32.1	Fabrication de composants électroniques	321
32.10	Fabrication de composants électroniques	3210
32.2	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission	322
32.20	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission	3220

32.3	Fabrication d'appareils de réception, d'enregistrement ou de reproduction du son et de l'image	323
32.30	Fabrication d'appareils de réception, d'enregistrement ou de reproduction du son et de l'image	3230
33	FABRICATION D'INSTRUMENTS MÉDICAUX, DE PRÉCISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE	
33.1	Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie	331x
33.10	Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie	3311
33.2	Fabrication d'instruments de mesure et de contrôle	331x
33.20	Fabrication d'instruments de mesure et de contrôle	3312
33.3	Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels	331x
33.30	Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels	3313
33.4	Fabrication de matériels optique et photographique	332
33.40	Fabrication de matériels optique et photographique	3320
33.5	Horlogerie	333
33.50	Horlogerie	3330
SOUS-SECTION DM	FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	
34	INDUSTRIE AUTOMOBILE	
34.1	Construction de véhicules automobiles	341
34.10	Construction de véhicules automobiles	3410
34.2	Fabrication de carrosseries et de remorques	342
34.20	Fabrication de carrosseries et de remorques	3420
34.3	Fabrication d'équipements automobiles	343
34.30	Fabrication d'équipements automobiles	3430

35	FABRICATION D'AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT	
35.1	Construction navale	351
35.11	Construction et réparation de navires	3511
35.12	Construction de bateaux de plaisance	3512
35.2	Construction de matériel ferroviaire roulant	352
35.20	Construction de matériel ferroviaire roulant	3520
35.3	Construction aéronautique et spatiale	353
35.30	Construction aéronautique et spatiale	3530
35.4	Fabrication de motocycles et de bicyclettes	359x
35.41	Fabrication de motocycles	3591
35.42	Fabrication de bicyclettes	3592x
35.43	Fabrication de véhicules pour invalides	3592x
35.5	Fabrication de matériels de transport n.c.a.	359x
35.50	Fabrication de matériels de transport n.c.a.	3599
SOUS-SECTION DN	AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	
36	FABRICATION DE MEUBLES; INDUSTRIES DIVERSES	
36.1	Fabrication de meubles	361
36.11	Fabrication de sièges	3610x
36.12	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3610x
36.13	Fabrication de meubles de cuisine	3610x
36.14	Fabrication d'autres meubles	3610x
36.15	Fabrication de matelas	3610x
36.2	Bijouterie	369x
36.21	Fabrication de monnaie	3691x
36.22	Bijouterie, joaillerie et orfèvrerie	3691x

36.3	Fabrication d'instruments de musique	369x
36.30	Fabrication d'instruments de musique	3692
36.4	Fabrication d'articles de sport	369x
36.40	Fabrication d'articles de sport	3693
36.5	Fabrication de jeux et de jouets	369x
36.50	Fabrication de jeux et de jouets	3694
36.6	Autres industries diverses	369x
36.61	Bijouterie de fantaisie	3699x
36.62	Fabrication de la brosserie	3699x
36.63	Autres activités manufacturières n.c.a.	3699x
37	RÉCUPÉRATION	
37.1	Récupération de matières métalliques recyclables	371
37.10	Récupération de matières métalliques recyclables	3710
37.2	Récupération de matières non métalliques recyclables	372
37.20	Récupération de matières non métalliques recyclables	3720
SECTION E	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ ET D'EAU	
40	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ ET DE CHALEUR	
40.1	Production et distribution d'électricité	401
40.11	Production d'électricité	4010x
40.12	Transport d'électricité	4010x
40.13	Distribution et commerce d'électricité	4010x
40.2	Production et distribution de combustibles gazeux	402
40.21	Production de gaz	4020x
40.22	Distribution et commerce de combustibles gazeux	4020x

40.3	Production et distribution de chaleur	403
40.30	Production et distribution de chaleur	4030
41	CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU	
41.0	Captage, traitement et distribution d'eau	410
41.00	Captage, traitement et distribution d'eau	4100
SECTION F	CONSTRUCTION	
45	CONSTRUCTION	
45.1	Préparation des sites	451
45.11	Démolition et terrassements	4510x
45.12	Forages et sondages	4510x
45.2	Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	452
45.21	Travaux de construction	4520x
45.22	Réalisation de charpentes et de couvertures	4520x
45.23	Construction d'autoroutes, de routes, d'aérodromes et d'installations sportives	4520x
45.24	Travaux maritimes et fluviaux	4520x
45.25	Autres travaux de construction	4520x
45.3	Travaux d'installation	453
45.31	Travaux d'installation électrique	4530x
45.32	Travaux d'isolation	4530x
45.33	Plomberie	4530x
45.34	Autres travaux d'installation	4530x
45.4	Travaux de finition	454
45.41	Plâtrerie	4540x
45.42	Menuiserie	4540x
45.43	Revêtement des sols et des murs	4540x

45.44	Peinture et vitrerie	4540x
45.45	Autres travaux de finition	4540x
45.5	Location avec opérateur de matériel de construction	455
45.50	Location avec opérateur de matériel de construction	4550
SECTION G	COMMERCE; RÉPARATIONS AUTOMOBILE ET D'ARTICLES DOMESTIQUES	
50	COMMERCE ET RÉPARATION AUTOMOBILE	
50.1	Commerce de véhicules automobiles	501
50.10	Commerce de véhicules automobiles	5010
50.2	Entretien et réparation de véhicules automobiles	502
50.20	Entretien et réparation de véhicules automobiles	5020
50.3	Commerce d'équipements automobiles	503
50.30	Commerce d'équipements automobiles	5030
50.4	Commerce et réparation de motocycles	504
50.40	Commerce et réparation de motocycles	5040
50.5	Commerce de détail de carburants	505
50.50	Commerce de détail de carburants	5050
51	COMMERCE DE GROS ET INTERMÉDIAIRES DU COMMERCE	
51.1	Intermédiaires du commerce de gros	511
51.11	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et demi-produits	5110x
51.12	Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques	5110x
51.13	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction	5110x
51.14	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels et navires et avions	5110x

51.15	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie	5110x
51.16	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, chaussures et articles en cuir	5110x
51.17	Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac	5110x
51.18	Autres intermédiaires spécialisés du commerce	5110x
51.19	Intermédiaires du commerce en produits divers	5110x
51.2	Commerce de gros de produits agricoles bruts	512x
51.21	Commerce de gros de céréales et aliments pour le bétail	5121x
51.22	Commerce de gros de fleurs et de plantes	5121x
51.23	Commerce de gros d'animaux vivants	5121x
51.24	Commerce de gros de cuirs et de peaux	5121x
51.25	Commerce de gros de tabac non manufacturé	5121x
51.3	Commerce de gros de produits alimentaires	512x
51.31	Commerce de gros de fruits et légumes	5122x
51.32	Commerce de gros de viandes	5122x
51.33	Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles	5122x
51.34	Commerce de gros de boissons	5122x
51.35	Commerce de gros de tabac	5122x
51.36	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie	5122x
51.37	Commerce de gros de café, thé, cacao et épices	5122x
51.38	Autres commerces de gros alimentaires spécialisés	5122x
51.39	Commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac	5122x
51.4	Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires	513
51.41	Commerce de gros de textiles	5131x
51.42	Commerce de gros d'habillement et de chaussures	5131x

51.43	Commerce de gros d'appareils électroménagers et de radio/télévision	5139x
51.44	Commerce de gros de céramique, verrerie et produits d'entretien	5139x
51.45	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	5139x
51.46	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	5139x
51.47	Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires divers	5139x
51.5	Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles	514
51.51	Commerce de gros de combustibles	5141
51.52	Commerce de gros de minerais et de métaux	5142
51.53	Commerce de gros de bois et de matériaux de construction	5143x
51.54	Commerce de gros de quincaillerie et fournitures pour plomberie et chauffage	5143x
51.55	Commerce de gros de produits chimiques	5149x
51.56	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires	5149x
51.57	Commerce de gros de déchets et de débris	5149x
51.8	Commerce de gros d'équipements industriels	515
51.81	Commerce de gros de machines-outils	5159x
51.82	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	5159x
51.83	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement	5159x
51.84	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	5151
51.85	Commerce de gros d'autres machines et d'équipements de bureau	5159x
51.86	Commerce de gros d'autres composants et d'équipements électroniques	5152

51.87	Commerce de gros d'autres machines utilisées dans l'industrie, le commerce et la navigation	5159x
51.88	Commerce de gros de matériel agricole	5159x
51.9	Autres commerces de gros	519
51.90	Autres commerces de gros	5190
52	COMMERCE DE DÉTAIL ET RÉPARATION D'ARTICLES DOMESTIQUES	
52.1	Commerce de détail en magasin non spécialisé	521
52.11	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire	5211
52.12	Commerce de détail en magasin non spécialisé sans prédominance alimentaire	5219
52.2	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	522
52.21	Commerce de détail de fruits et légumes	5220x
52.22	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande	5220x
52.23	Commerce de détail de poissons, de crustacés et de mollusques	5220x
52.24	Commerce de détail de pain, de pâtisserie et de confiserie	5220x
52.25	Commerce de détail de boissons	5220x
52.26	Commerce de détail de tabac	5220x
52.27	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	5220x
52.3	Commerce de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie	523x
52.31	Commerce de détail de produits pharmaceutiques	5231x
52.32	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques	5231x
52.33	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté	5231x

52.4	Autres commerces de détail en magasin spécialisé	523x
52.41	Commerce de détail de textiles	5232x
52.42	Commerce de détail d'habillement	5232x
52.43	Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir	5232x
52.44	Commerce de détail de meubles et d'équipements du foyer	5233x
52.45	Commerce de détail d'appareils électroménagers et de radio/télévision	5233x
52.46	Commerce de détail de quincaillerie, de peintures et de verres	5234
52.47	Commerce de détail de livres, de journaux et de papeterie	5239x
52.48	Commerce de détail de biens divers	5239x
52.5	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	524
52.50	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	5240
52.6	Commerce de détail hors magasin	525
52.61	Vente par correspondance	5251
52.62	Commerce de détail sur éventaires et marchés	5252
52.63	Autres commerces de détail hors magasin	5259
52.7	Réparation d'articles personnels et domestiques	526
52.71	Réparation de chaussures et d'articles en cuir	5260x
52.72	Réparation d'appareils électriques à usage domestique	5260x
52.73	Réparation de montres, d'horloges et de bijoux	5260x
52.74	Réparation d'articles personnels et domestiques n.c.a.	5260x
SECTION H	HÔTELS ET RESTAURANTS	
55	HÔTELS ET RESTAURANTS	
55.1	Hôtels	551x
55.10	Hôtels	5510x

55.2	Autres moyens d'hébergement de courte durée	551x
55.21	Auberges de jeunesse et refuges	5510x
55.22	Exploitation de terrains de camping	5510x
55.23	Moyens d'hébergement divers	5510x
55.3	Restaurants	552x
55.30	Restaurants	5520x
55.4	Cafés	552x
55.40	Cafés	5520x
55.5	Cantines et traiteurs	552x
55.51	Cantines et restaurants d'entreprises	5520x
55.52	Traiteurs	5520x
SECTION I	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	
60	TRANSPORTS TERRESTRES	
60.1	Transports ferroviaires	601
60.10	Transports ferroviaires	6010
60.2	Transports urbains et routiers	602
60.21	Transports réguliers de voyageurs	6021
60.22	Transports de voyageurs par taxis	6022x
60.23	Autres transports routiers de voyageurs	6022x
60.24	Transports routiers de marchandises	6023
60.3	Transports par conduites	603
60.30	Transports par conduites	6030
61	TRANSPORTS PAR EAU	
61.1	Transports maritimes et côtiers	611
61.10	Transports maritimes et côtiers	6110
61.2	Transports fluviaux	612

61.20	Transports fluviaux	6120
62	TRANSPORTS AÉRIENS	
62.1	Transports aériens réguliers	621
62.10	Transports aériens réguliers	6210
62.2	Transports aériens non réguliers	622x
62.20	Transports aériens non réguliers	6220x
62.3	Transports spatiaux	622x
62.30	Transports spatiaux	6220x
63	SERVICES AUXILIAIRES DES TRANSPORTS	
63.1	Manutention et entreposage	630x
63.11	Manutention	6301
63.12	Entreposage	6302
63.2	Gestion d'infrastructures de transports	630x
63.21	Gestion d'infrastructures de transports terrestres	6303x
63.22	Services portuaires, maritimes et fluviaux	6303x
63.23	Services aéroportuaires	6303x
63.3	Agences de voyage	630x
63.30	Agences de voyage	6304
63.4	Organisation du transport de fret	630x
63.40	Organisation du transport de fret	6309
64	POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	
64.1	Activités de poste et de courrier	641
64.11	Postes nationales	6411
64.12	Autres activités de courrier	6412
64.2	Télécommunications	642
64.20	Télécommunications	6420

SECTION J		ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
65	INTERMÉDIATION FINANCIÈRE		
65.1	Intermédiation monétaire		651
65.11	Banque centrale		6511
65.12	Autres intermédiaisons monétaires		6519
65.2	Autres intermédiaisons financières		659
65.21	Crédit-bail		6591
65.22	Distribution de crédit		6592
65.23	Autres intermédiaisons financières n.c.a.		6599
66	ASSURANCE		
66.0	Assurance		660
66.01	Assurance vie et capitalisation		6601
66.02	Caisses de retraite		6602
66.03	Autres assurances		6603
67	AUXILIAIRES FINANCIERS ET D'ASSURANCE		
67.1	Auxiliaires financiers		671
67.11	Administration de marchés financiers		6711
67.12	Gestion de portefeuilles		6712
67.13	Autres auxiliaires financiers		6719
67.2	Auxiliaires d'assurance		672
67.20	Auxiliaires d'assurance		6720
SECTION K		IMMOBILIER, LOCATION ET SERVICES AUX ENTREPRISES	
70	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES		
70.1	Activités immobilières pour compte propre		701x
70.11	Promotion immobilière		7010x
70.12	Marchands de biens immobiliers		7010x

70.2	Location de biens immobiliers	701x
70.20	Location de biens immobiliers	7010x
70.3	Activités immobilières pour compte de tiers	702
70.31	Agences immobilières	7020x
70.32	Administration de biens immobiliers	7020x
71	LOCATION SANS OPÉRATEUR	
71.1	Location de véhicules automobiles	711x
71.10	Location de véhicules automobiles	7111x
71.2	Location d'autres matériels de transport	711x
71.21	Location d'autres matériels de transport terrestre	7111x
71.22	Location de matériels de transport par eau	7112
71.23	Location de matériels de transport aérien	7113
71.3	Location de machines et d'équipements	712
71.31	Location de matériel agricole	7121
71.32	Location de machines et d'équipements pour la construction	7122
71.33	Location de machines de bureau et de matériel informatique	7123
71.34	Location de machines et d'équipements divers	7129
71.4	Location de biens personnels et domestiques	713
71.40	Location de biens personnels et domestiques	7130
72	ACTIVITÉS INFORMATIQUES	
72.1	Conseil en systèmes informatiques	721
72.10	Conseil en systèmes informatiques	7210
72.2	Réalisation de logiciels	722
72.21	Édition de logiciels	7221
72.22	Autres activités de réalisation de logiciels	7229

72.3	Traitements de données	723
72.30	Traitements de données	7230
72.4	Activités de banques de données	724
72.40	Activités de banques de données	7240
72.5	Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique	725
72.50	Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique	7250
72.6	Autres activités rattachées à l'informatique	729
72.60	Autres activités rattachées à l'informatique	7290
73	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	
73.1	Recherche et développement en sciences physiques et naturelles	731
73.10	Recherche et développement en sciences physiques et naturelles	7310
73.2	Recherche et développement en sciences humaines et sociales	732
73.20	Recherche et développement en sciences humaines et sociales	7320
74	SERVICES FOURNIS PRINCIPALEMENT AUX ENTREPRISES	
74.1	Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion	741
74.11	Activités juridiques	7411
74.12	Activités comptables	7412
74.13	Études de marché et sondages	7413
74.14	Conseil pour les affaires et la gestion	7414x
74.15	Administration d'entreprises	7414x
74.2	Activités d'architecture et d'ingénierie	742x
74.20	Activités d'architecture et d'ingénierie	7421

74.3	Activités de contrôle et analyses techniques	742x
74.30	Activités de contrôle et analyses techniques	7422
74.4	Publicité	743
74.40	Publicité	7430
74.5	Sélection et fourniture de personnel	749x
74.50	Sélection et fourniture de personnel	7491
74.6	Enquêtes et sécurité	749x
74.60	Enquêtes et sécurité	7492
74.7	Activités de nettoyage	749x
74.70	Activités de nettoyage	7493
74.8	Services divers fournis principalement aux entreprises	749x
74.81	Activités photographiques	7494
74.82	Conditionnement à façon	7495
74.85	Secrétariat, traduction et routage	7499x
74.86	Activités de centres d'appels	7499x
74.87	Autres services aux entreprises n.c.a.	7499x
SECTION L	ADMINISTRATION PUBLIQUE	
75	ADMINISTRATION PUBLIQUE	
75.1	Administration générale, économique et sociale	751
75.11	Administration publique générale	7511
75.12	Tutelle des activités sociales	7512
75.13	Tutelle des activités économiques	7513
75.14	Activités de soutien aux administrations	7514
75.2	Services de prérogative publique	752
75.21	Affaires étrangères	7521
75.22	Défense	7522

75.23	Justice	7523x
75.24	Police	7523x
75.25	Protection civile	7523x
75.3	Sécurité sociale obligatoire	753
75.30	Sécurité sociale obligatoire	7530
SECTION M	ÉDUCATION	
80	ÉDUCATION	
80.1	Enseignement primaire	801
80.10	Enseignement primaire	8010
80.2	Enseignement secondaire	802
80.21	Enseignement secondaire général	8021
80.22	Enseignement secondaire technique ou professionnel	8022
80.3	Enseignement supérieur	803
80.30	Enseignement supérieur	8030
80.4	Formation permanente et autres activités d'enseignement	809
80.41	Écoles de conduite	8090x
80.42	Formation permanente et enseignements divers	8090x
SECTION N	SANTÉ ET ACTION SOCIALE	
85	SANTÉ ET ACTION SOCIALE	
85.1	Activités pour la santé humaine	851
85.11	Activités hospitalières	8511
85.12	Pratique médicale	8512x
85.13	Pratique dentaire	8512x
85.14	Autres activités pour la santé humaine	8519
85.2	Activités vétérinaires	852
85.20	Activités vétérinaires	8520

85.3	Action sociale	853
85.31	Action sociale avec hébergement	8531
85.32	Action sociale sans hébergement	8532
SECTION O	SERVICES COLLECTIFS, SOCIAUX ET PERSONNELS	
90	ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET GESTION DES DÉCHETS	
90.0	Assainissement, voirie et gestion des déchets	900
90.01	Collecte et traitement des eaux usées	9000x
90.02	Collecte et traitement des autres déchets	9000x
90.03	Voirie, dépollution et activités similaires	9000x
91	ACTIVITÉS ASSOCIATIVES	
91.1	Organisations économiques	911
91.11	Organisations patronales et consulaires	9111
91.12	Organisations professionnelles	9112
91.2	Syndicats de salariés	912
91.20	Syndicats de salariés	9120
91.3	Autres organisations associatives	919
91.31	Organisations religieuses	9191
91.32	Organisations politiques	9192
91.33	Organisations associatives n.c.a.	9199
92	ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES	
92.1	Activités cinématographiques et vidéo	921x
92.11	Production de films	9211x
92.12	Distribution de films	9211x
92.13	Projection de films cinématographiques	9212

92.2	Activités de radio et de télévision	921x
92.20	Activités de radio et de télévision	9213
92.3	Autres activités de spectacle	921x
92.31	Art dramatique et musique	9214x
92.32	Gestion de salles de spectacle	9214x
92.33	Manèges forains et parcs d'attractions	9219x
92.34	Activités diverses du spectacle	9219x
92.4	Agences de presse	922
92.40	Agences de presse	9220
92.5	Autres activités culturelles	923
92.51	Gestion des bibliothèques	9231
92.52	Gestion du patrimoine culturel	9232
92.53	Gestion du patrimoine naturel	9233
92.6	Activités liées au sport	924x
92.61	Gestion d'installations sportives	9241x
92.62	Autres activités sportives	9241x
92.7	Activités récréatives	924x
92.71	Jeux de hasard et d'argent	9249x
92.72	Autres activités récréatives	9249x
93	SERVICES PERSONNELS	
93.0	Services personnels	930
93.01	Blanchisserie-teinturerie	9301
93.02	Coiffure et soins de beauté	9302
93.03	Services funéraires	9303
93.04	Entretien corporel	9309x
93.05	Autres services personnels	9309x

SECTION P		ACTIVITÉS DES MÉNAGES	
95	ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS DE PERSONNEL DOMESTIQUE		
95.0	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique		950
95.00	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique		9500
96	ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE BIENS POUR USAGE PROPRE		
96.0	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre		960
96.00	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre		9600
97	ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE SERVICES POUR USAGE PROPRE		
97.0	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre		970
97.00	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre		9700
SECTION Q		ACTIVITÉS EXTRATERRITORIALES	
99	ACTIVITÉS EXTRATERRITORIALES		
99.0	Activités extraterritoriales		990
99.00	Activités extraterritoriales		9900



ANNEXE II

Règlement abrogé avec liste de ses modifications successives

Règlement (CEE) n° 3037/90 du Conseil
(JO L 293 du 24.10.1990, p. 1)

Règlement (CEE) n° 761/93 de la Commission
(JO L 83 du 3.4.1993, p. 1)

Règlement (CE) n° 29/2002 de la Commission
(JO L 6 du 10.1.2002, p. 3)

Règlement (CE) n° 1882/2003 du Parlement européen
et du Conseil
(JO L 284 du 31.10.2003, p. 1)

Uniquement l'annexe II
point 5

Règlement (CE) n° 1893/2006 du Parlement européen
et du Conseil
(JO L 393 du 30.12.2006, p. 1)

Uniquement l'article 9

ANNEXE III

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Règlement (CEE) n° 3037/90	Présent règlement
Article 1er	Article 1er
Article 2, paragraphe 1, premier à cinquième tirets	Article 2, paragraphe 1, points a) à e)
Article 2, paragraphe 2	Article 2, paragraphe 2
Article 4	Article 3
Article 5	Article 4
Article 6	Article 6
Article 7	Article 5, paragraphe 1
Article 8, premier alinéa, point a)	Article 7, premier alinéa, point a)
Article 8, premier alinéa, point b), premier, deuxième et troisième tirets	Article 7, premier alinéa, points b) i), b) ii) et b) iii)
Article 8, premier alinéa, points c) à g)	Article 7, premier alinéa, points c) à g)
Article 8, deuxième alinéa	Article 7, deuxième alinéa
Article 9, paragraphes 1 et 2	Article 5, paragraphes 2 et 3
Article 11	—
Article 13	—
—	Article 8
Article 14	Article 9
Annexe	Annexe I
—	Annexe II
—	Annexe III